



Chute à la garderie et insistance à la médication

Par **maman_inquiete**, le **16/06/2008** à **20:10**

Bonjour, je me demandais quoi faire!
Mon fils de 2 ans et demi a fait une chute d'une hauteur de 6 pied à la garderie. Heureusement, il a eu une énorme chance et n'a rien eu de grave. Il saignait un peu dans la bouche et a un bleu sur la joue gauche. Le plus choquant est que les éducatrices ne nous ont pas appelé pour nous en faire part tout de suite, nous l'avons découvert dans le résumé de la journée de mon fils le soir.
Je sais, avec certitude, qu'il y a un grand manque de surveillance dans cet établissement. Les éducatrices restent debout autour d'un banc dans la cour et parlent entre elles au lieu de surveiller ou de jouer avec les enfants.
Je suis parfaitement consciente que ce sont les émotions qui me font réagir aussi fort mais je me demandais s'il y avait matière à poursuite pour négligence ou je ne sais quoi d'autre.
Merci énormément à l'avance et bonne journée!
Melissa
Note: Ça fait aussi deux fois qu'une certaine éducatrice me parle de médicament parce que mon fils est soit disant trop actif et à même porté le diagnostique qu'il avait certainement le trouble du comportement envahissant!
Que faire!!!

Par **Tisuisse**, le **17/06/2008** à **08:55**

Pour la chute, tous les enfants font des chutes souvent sans gravité. Etes-vous certaine que cette chute était de 6 pieds soit environ 2 mètres de hauteur ? qui vous a donné cette indication ? Sur quoi est-il tombé, sur du béton ou sur un tapis en mousse ?
Pour les conseils de médication, n'en tenez pas compte, l'éducatrice n'est pas médecin et votre médecin de famille vous connaît, connaît bien votre fils, il sait donc ce qui est bon, ou pas, pour lui. De toute façon, je cains que l'apport et l'utilisation des médicaments soit interdit à la

crèche.rnrnEn ce qui concerne le "manque de surveillance" que vous nous écrivez, c'est à la direction de la crèche qu'il faut se plaindre, à défaut à l'échelon du dessus (mairie ou DDASS). Seuls eux peuvent faire bouger les choses si vos affirmations sont avérées.